

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

22 JUIN 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
française de Bruxelles



26082512

N° d'entreprise : **0715.859.406**

Nom

(en entier) : **BEN N&N**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **BOULEVARD INDUSTRIEL 9 1070 ANDERLECHT**

Objet de l'acte : **CESSION ,TRANSFER DU SIEGE SOCIAL , DEMISSION ET NOMINATION.**

Extrait de l'assemblée générale en date de 30/03/2026.

L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité des voix :

- L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité des voix :
- La cession de 100 actions de Mr. EL BOUHADDOUTI HAMZA à Mr
HAJAQUEJ TALERO SAMIR
la nomination de ce dernier au poste d'administrateur
- La démission de Mr,EL BOUHADDOUTI HAMZA de son poste d'administrateur.
- le siège sociale sera transférer à Avenue Charles Quint , 584 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe

Administrateur : **HAJAQUEJ TALERO SAMIR**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).